

Zeitschrift:	Itinera : Beiheft zur Schweizerischen Zeitschrift für Geschichte = supplément de la Revue suisse d'histoire = supplemento della Rivista storica svizzera
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band:	34 (2013)
Artikel:	Mobilité en milieu rural sénégalais : une exploration de la relation avec la vulnérabilité alimentaire et le réseau social
Autor:	Hyo-Chung Chung, Elisabeth / Guénard, Charlotte
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1077924

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mobilité en milieu rural sénégalais: une exploration de la relation avec la vulnérabilité alimentaire et le réseau social¹

Elisabeth Hyo-Chung Chung et Charlotte Guénard

En Afrique subsaharienne, on estime entre 30 et 50% la part des revenus de la population rurale qui provient de sources non agricoles² et à environ un quart des revenus totaux la part de ceux qui proviennent de la migration, avec de fortes variations en fonction des lieux et des groupes socio-économiques.³ La mobilité des personnes⁴ apparaît ainsi primordiale pour générer des revenus complémentaires aux activités, agricoles ou non, en zone rurale, en particulier pour des familles vulnérables. De fait, la vie des ménages ruraux devient de plus en plus multilocalisée. Or, les statistiques nationales officielles ne parviennent pas à capter les mouvements temporaires de population. De plus en plus d'études, même si elles sont encore rares, mobilisent des données *ad hoc* sur plusieurs villages pour documenter deux manifestations importantes de la mobilité des personnes: la migration temporaire entre milieux urbains et ruraux et les déplacements de travailleurs ruraux pauvres de leur village vers de petits centres urbains ou des villes moyennes. Par exemple, le travail de Deshingkar et Start sur douze villages de l'Andhra Pradesh et du Madhya Pradesh en Inde montre l'importance relative des migrations temporaires dans ces deux régions où, en moyenne, respectivement 25% et 52% des ménages ont au moins un de leurs membres en mobilité, ainsi que la variété des déterminants et des «succès» de cette stratégie.⁵

1 Les données ont été collectées grâce au concours de l'Université Paris 1 et des UMR DIAL et UR-MITE de l'IRD. Nous remercions tous les membres du projet MOPREAS – Daniel Delaunay, Florence Boyer, Pierre Janin, Mathias Kuépié, Laure Pasquier-Doumer, Anne-Sophie Robilliard et Christophe J. Nordman pour leur collaboration à la phase d'adaptation du protocole d'enquête en milieu rural et/ou durant la phase d'enquête, ainsi que Julia Vaillant pour son aide aux premiers traitements statistiques. Les erreurs sont de la responsabilité des auteures.

2 Raphaël Beaujeu, Mickael Kolie, Jean-François Sempere et al., *Transition démographique et emploi en Afrique subsaharienne*, Paris: Agence française de développement, Collection A savoir, n° 5, avril, 2011.

3 Arjan de Haan, *Migration in the Development Studies: Has It Come Out of Its Marginality Literature?*, Helsinki: UNU-WIDER, 2006, ePaper.

4 La migration est un mouvement résidentiel – il y a déménagement partiel ou total – d'un lieu à un autre lieu, la plupart du temps avec passage d'une frontière administrative, pour une période «significative» (variable selon les auteurs, souvent pour une durée d'au moins 6 mois), tandis que la mobilité englobe aussi d'autres formes de déplacements (par exemple dans le cadre du travail saisonnier) qui ont leur importance dans une étude des dynamiques de développement, notamment en matière d'emploi.

5 Priya Deshingkar et Daniel Start, *Seasonal Migration For Livelihoods, Coping, Accumulation And Exclusion*, Overseas Development Institute Working Paper 220, London: ODI, 2003.

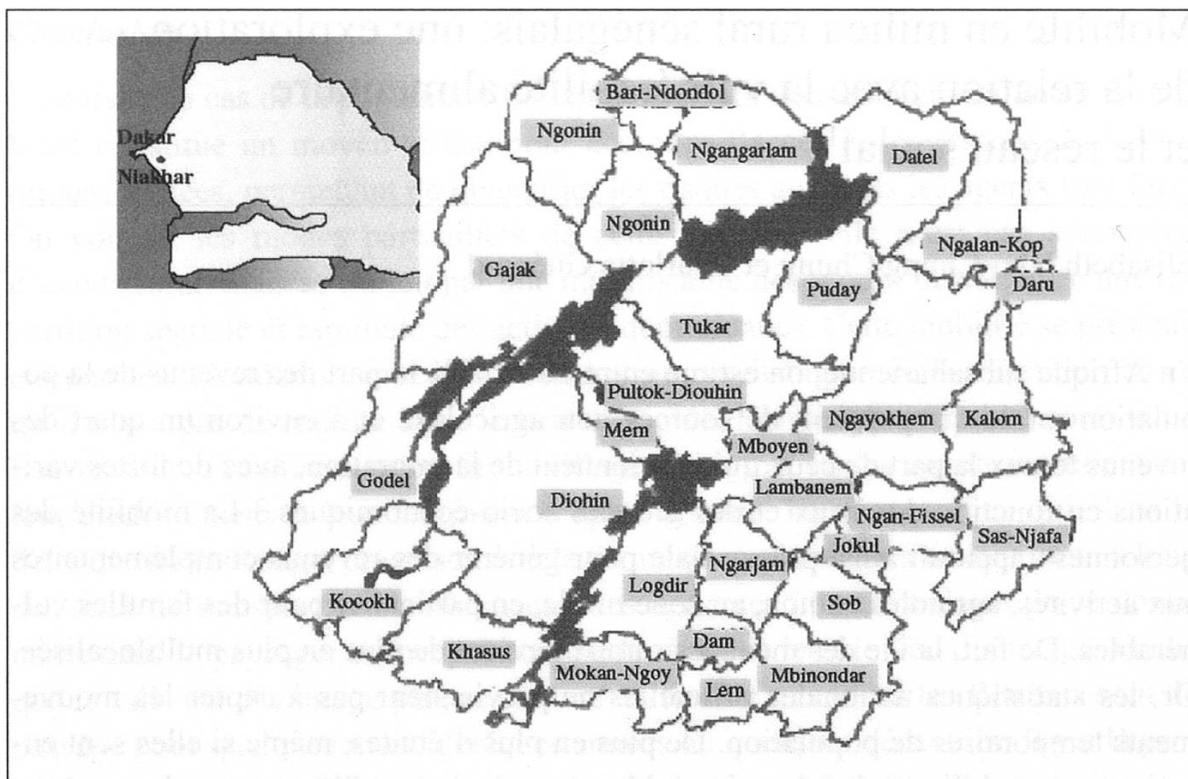


Figure 1. Carte du Sénegal situant la zone de Niakhar et ses principales localités. (La localité de Niakhar ne fait pas partie des localités enquêtées; elle ne fait pas non plus l'objet du recensement de population de l'observatoire de Niakhar.)

Source: C. Danian, IRD, 2000.

Il n'en reste pas moins que les politiques nationales continuent d'ignorer ce phénomène d'individus et de familles partiellement ou temporairement «en mobilité» dont l'accès aux services de base est plus difficile encore que pour les sédentaires. D'un point de vue des politiques publiques, il est, de surcroît, regrettable de constater qu'il s'est surtout agit jusqu'à présent, en Inde mais également en Chine et ailleurs, de contrôler les mobilités considérées comme déstabilisantes plutôt que de les appréhender comme une option viable pour sortir de la pauvreté. Pourtant, la mobilité interne et temporaire des individus est un phénomène majeur, sans doute en augmentation (même s'il est mal mesuré) compte tenu des coûts décroissants des moyens de communication (transports, réseaux), à tel point qu'elle a pu être qualifiée de véritable «institution locale» par Guilmoto⁶ dans le contexte rural de la région de Saint-Louis du Sénegal.

6 Christophe Z. Guilmoto, «Institutions and Migrations: Short-Term versus Long-Term Moves in Rural West Africa», in: *Population Studies* 52:1 (1998) pp. 85–103.

L'analyse empirique proposée ici s'inscrit dans cette problématique générale de la mobilité de populations rurales, dans un contexte de vulnérabilité des ménages. La mobilité est étudiée à travers la mobilisation de données rétrospectives annuelles au départ de la zone de Niakhar, dans le département de Fatick au Sénégal, à forte tradition migratoire vers le reste du pays.

A travers l'étude des mobilités des hommes et des femmes de la région de Niakhar, on tente de répondre aux questions suivantes: quels sont les principaux motifs des mobilités entre zones rurales et urbaines? Quels sont les déterminants socio-démographiques de la mobilité des individus au départ de cette petite zone rurale? Les individus appartenant à des ménages vulnérables au niveau alimentaire sont-ils plus susceptibles d'être mobiles dans l'année? Quel est le rôle de la fratrie, des réseaux sociaux dans ces mobilités?

Après un tour d'horizon des connaissances actuelles sur les migrations africaines,⁷ on s'attache à caractériser les ménages enquêtés, en termes de mobilité et d'emplois occupés notamment. Enfin, une recherche exploratoire des déterminants de la mobilité est menée.

Les mobilités au sud et à l'ouest du Sahara: état de la recherche

Des mobilités entre milieux, temporaires pour «faire face ou survivre»

La plupart des études sur l'Afrique se sont focalisées sur les mouvements internes de population (Lucas sur le Botswana⁸; Agesa et Agesa sur le Kenya⁹) ou au niveau sous-régional, entre pays, sur la base d'enquêtes transversales (Konseiga, sur les migrations entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso en 2000 et 2002¹⁰) ou d'enquêtes biographiques comme dans le cadre du «Réseau Migrations et Urbanisation

7 Ce tour d'horizon ne se veut pas exhaustif; en particulier, il n'aborde que très partiellement les travaux qui se concentrent sur la diversification des revenus par des activités non-agricoles, via une migration le cas échéant. Pour une bonne revue de cette littérature, se reporter à Francesca Marchetta, «Migration and nonfarm activities as income diversification strategies: the case of Northern Ghana», in: *Canadian Journal of Development Studies* 34:1 (2013) pp. 1–21. Il ne fait pas non plus une recension des travaux portant sur les transferts en tant qu'instrument de diversification des risques; sur cette question, le lecteur peut se référer par exemple à l'article de Jean-Paul Azam et Flore Gubert, «Those in Kayes: The Impact of Remittances on Their Recipients in Africa», in: *Revue Economique* 56:6 (2005) pp. 1331–1358.

8 Robert E.B. Lucas, «Migration Amongst the Batswana», in: *Economic Journal* 95:378 (1985) pp. 358–382.

9 Jacqueline Agesa et Richard U. Agesa, «Gender Differences in the Incidence of Rural to Urban Migration: Evidence from Kenya», in: *Journal of Development Studies* 35:6 (1999) pp. 36–58; Jacqueline Agesa et Richard U. Agesa, «Sources of Gender Difference in Rural to Urban Migration in Kenya: Does Human Capital Matter?», in: *Applied Economics Letters* 12 (2005) pp. 705–709.

10 Adama Konseiga, «Household Migration Decisions as Survival Strategy: The Case of Burkina Faso», in: *Journal of African Economies* 16:2 (2006) pp. 198–233.

en Afrique de l'Ouest (REMUAO).¹¹ A propos plus spécifiquement des migrations ouest-africaines, il a d'ores et déjà été établi, à partir d'enquêtes nationales et de recensements de population, qu'elles ont pour principale caractéristique d'être des migrations de travail temporaires ou circulaires. Néanmoins, rares sont les études qui mentionnent les durées d'absence des migrants temporaires: l'étude de Konseiga sur 48 villages burkinabés situés dans une des régions les plus affectées par la sécheresse estime en moyenne cette durée à 7 mois.¹² Hampshire constate une durée médiane de 5 mois après la récolte des céréales à partir d'enquêtes sociologiques sur les Peuls du Nord-Burkina.¹³

En Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, l'émigration rurale tend à décliner depuis les années 1980 tandis que les migrations des villes vers les campagnes s'amplifient. «Il semble (...) qu'un renversement de tendance se dessine depuis le milieu des années 1980, les villes (ou certaines villes) devenant déficitaires dans la balance des échanges migratoires internes.»¹⁴ Globalement, la moitié des migrations ouest-africaines¹⁵ se sont faites entre deux milieux différents (capitales, villes principales, villes secondaires, milieu rural).¹⁶ Enfin, des études de cas ont montré que les migrations de retour vers les villages peuvent être très importantes, notamment en période de crise comme ce fut le cas dans les années 1990 en réaction aux conséquences sociales de l'ajustement structurel.¹⁷

Le bilan que l'on peut tirer des mobilités du point de vue des conditions de vie révèle des situations contrastées. Le fait d'être en mobilité peut révéler une stratégie «pour faire face» (*coping strategy*), voire une stratégie «de survie» (*survival strategy*) mais peut être également un choix favorable à l'amélioration des conditions de vie (*cumulative strategy*) pour reprendre les termes usuellement utilisés

11 Cris Beauchemin et Philippe Bocquier, «Migration and Urbanization in Francophone West Africa: An Overview of the Recent Empirical Evidence», in: *Urban Studies* 41:11 (2004) pp. 2245–2272. Philippe Bocquier et Sadio Traoré, *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest. La croissance urbaine en panne*, Paris: L'Harmattan, 2000.

12 Konseiga, «Household».

13 Kate Hampshire, «Fulani on the Move: Seasonal Economic Migration in the Sahel as a Social Process», in: *Journal of Development Studies* 38:5 (2002) pp. 15–36.

14 Cris Beauchemin, «Pour une relecture des tendances migratoires internes entre villes et campagnes: une étude comparée Burkina Faso-Côte d'Ivoire», in: *Cahiers québécois de démographie* 33:2 (2004) pp. 167–199.

15 Dans 7 des 8 pays enquêtés dans le cadre du REMUAO: Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal, Mali, Mauritanie, Niger.

16 Les définitions de ces catégories varient d'un pays à l'autre: les villes principales sont les capitales des différentes régions ou les centres administratifs; les villes secondaires incluent toutes les autres zones urbaines au-delà de 5000 (Niger, Mali, Mauritanie) ou 10 000 habitants (Sénégal, Burkina Faso, Côte d'Ivoire); les zones rurales constituent toutes les zones restantes. Beauchemin et Bocquier, «Migration».

17 Pour une revue de la littérature sur les liens entre migration, urbanisation et conjoncture économique en Afrique de l'Ouest, se reporter à Beauchemin et Bocquier, «Migration».

par la littérature démo-économique sur les migrations.¹⁸ Les études existantes dans des contextes arides assez proches de celui étudié plus loin – comme c'est le cas dans les villages étudiés par Konseiga au nord du Burkina Faso, où le climat est soudano-sahélien avec des précipitations moyennes annuelles de 350 à 600 mm – révèlent que les non-migrants subissent des coûts de congestion quand les ressources naturelles de la région sont surexploitées et les densités de populations fortes, ce qui fait de la migration une stratégie de survie. En Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, dans les années 1970–1990, Beauchemin voit également les migrations comme une pratique de crise, «parce qu'elles offrent une stratégie de survie aux ménages mais aussi parce qu'elles sont génératrices de tensions sociales»¹⁹ dans le domaine de l'accès au foncier dans le cas des retours de migrants ivoiriens de la ville vers la campagne.

Des mobilités d'hommes jeunes... mais de plus en plus de femmes

D'après l'étude d'Agesa et Agesa de 1999 sur des donnéeskenyanes, il existe un canal principal qui explique que, au Kenya du moins, les migrations restent plus masculines que féminines: c'est celui des différentiels de gains à l'avantage des hommes suite à la migration. Leur étude de 2005 met également en évidence un second canal qui est celui des différentiels éducatifs qui expliqueraient 53% des différences de taux migratoires selon le genre.²⁰

Sur l'ensemble des sept pays ouest-africains, 46% des migrations sont féminines; «en fait, en ce qui concerne les migrations internes, le pourcentage est même plus élevé (53%), tandis qu'il est nettement plus faible pour les migrations internationales (33%)».²¹ Au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, «quelle que soit la période considérée, les hommes ont toujours des chances plus élevées de quitter le milieu rural que les femmes (...); cependant, «les chances de migrer des femmes ont régulièrement augmenté dans toutes les classes d'âge».²² Progrès de la scolarisation? Féminisation de la pauvreté? Départ des femmes de mieux en mieux admis socialement? Les explications possibles sont nombreuses et méritent des recherches complémentaires. Dans ces deux pays, la migration est surtout le fait des jeunes générations.

18 Pour illustrer chacune de ces stratégies, on pourra utilement se référer aux études suivantes: Daniel G. Maxwell, «Measuring Food Insecurity: The Frequency and Severity of 'Coping Strategies'», in: *Food Policy* 21:3 (1996) pp. 291–303; Bruce Frayne, «Migration and Urban Survival Strategies in Windhoek, Namibia», in: *Geoforum* 35:4 (2004) pp. 489–505; Douglas S. Massey, «Social Structure, Household Strategies and the Cumulative Causation of Migration», in: *Population Index* 56:1 (1990) pp. 3–26.

19 Beauchemin, «Pour une relecture», p. 168.

20 Agesa et Agesa, «Sources».

21 Bocquier et Traoré, *Urbanisation*, pp. 84–85.

22 Beauchemin, «Pour une relecture», pp. 174–175.

rations (15–34 ans); celle des enfants (6–14 ans) est en régression dans les années 1990. «Il se peut (...) que les jeunes soient engagés dans un système de va-et-vient entre villes et campagnes parce qu'ils n'arrivent à s'insérer dans aucun des deux milieux.»²³

Ainsi, alors qu'une large partie de la littérature s'intéresse aux raisons et aux conséquences du manque de mobilité des femmes – du fait de leurs responsabilités vis-à-vis des enfants notamment –, des études récentes mettent en évidence toute l'importance que revêt la mobilité géographique des femmes quant à leur capacité à occuper des emplois profitables à leur vie; par exemple, Mandel montre sur le cas de femmes béninoises de Porto Novo impliquées dans des activités commerciales que la mobilité spatiale peut être aussi importante pour accroître les opportunités de développement d'activités génératrices de revenus que l'accès au capital financier et humain.²⁴ De même, l'étude de Lesclingand sur les mobilités de jeunes filles malientes vers Bamako montre que ces mouvements répondent à des motivations personnelles, en termes d'autonomie et d'émancipation individuelle, plutôt qu'à des stratégies de la famille face à des situations de crise, comme cela a pu être le cas pour leurs aînés masculins.²⁵ D'autres recherches récentes ont pour objet la mobilité internationale des femmes – par exemple le projet MAFE (*Migrations between Africa and Europe*) – ou la mobilité interne de jeunes femmes issues de milieux ruraux vers les villes dans le cadre de l'analyse du travail domestique assez peu visible malgré son importance.²⁶ Dans le Mali rural, Hertrich mentionnait dès 1996 l'apparition, encore timide, des migrations de travail des jeunes filles, augurant une restructuration des parcours féminins.²⁷

Des personnes mobiles plus ou moins vulnérables que les autres?

Certaines études ont mis en évidence le fait que les ménages dans lesquels on trouve des migrants saisonniers et temporaires sont caractérisés par de plus faibles niveaux éducatifs que la moyenne des ménages, de plus faibles revenus tirés de

23 *Ibid.*, p. 183.

24 Jennifer L. Mandel, «Creating Profitable Livelihoods: Mobility as a 'Practical' and 'Strategic' Gender Need in Porto Novo, Benin», in: *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie* 97:4 (2006) pp. 343–363.

25 Marie Lesclingand, «Migrations des jeunes filles au Mali: exploitation ou émancipation?», in: *Travail, genre et sociétés* 25:1 (2011) pp. 23–40.

26 Blandine Destremau et Bruno Lautier, «Introduction: Femmes en domesticité. Les domestiques du Sud, au Nord et au Sud», in: *Tiers-Monde*, 43:170 (2002) pp. 249–264; Mélanie Jacquemin, «'Petites nièces' et 'petites bonnes' à Abidjan: les mutations de la domesticité juvénile», in: *Travail, genre et sociétés* 22:2 (2009) pp. 53–74.

27 Véronique Hertrich, «La dynamique migratoire», in: *Permanences et changements de l'Afrique rurale: dynamiques familiales chez les Bwa du Mali*, dir. par Véronique Hertrich (Les Etudes du CEPED n° 14, Paris: Centre français sur la population et le développement, 1996), p. 131.

l'agriculture, une moins bonne localisation géographique que les ménages «immobiles».²⁸ La revue de littérature effectuée par de Haan, au-delà de l'Afrique sub-saharienne, insiste, au contraire, sur le fait que les migrants sont souvent issus des régions qui ne sont pas les plus pauvres; ils ne sont pas nécessairement les plus pauvres de leur région d'origine et sont souvent légèrement mieux éduqués et plus qualifiés que la moyenne.²⁹ Cependant, il faut préciser ici que les types de migration dans lesquels s'engagent les plus pauvres sont également moins susceptibles d'être repérés par les enquêtes classiques et les recensements. Enfin, pour eux, la migration étant souvent une véritable stratégie de survie, quand elle survient, elle est potentiellement moins bénéfique que la migration des plus aisés.

La mobilité des populations du bassin arachidier:³⁰ une vieille tradition

Les migrations du bassin arachidier et le peuplement Serer de la région de Niakhar sont bien renseignées depuis le début du 20^{ème} siècle jusqu'aux années 1990.³¹ On sait par exemple, que «la zone arachidière centrale [qui ne recouvre pas seulement, loin de là, la seule région de peuplement Serer] a participé activement à deux grandes migrations rurales, à savoir le «navétanat»³² et la colonisation des Terres Neuves orientales».³³ Alors qu'ils avaient été jusque-là très attachés à leur terre ancestrale et très peu mobiles, les Serer ont en effet fait partie, à partir de 1934, du programme étatique d'installation dans les Terres Neuves orientales du Sénégal, afin de relâcher la pression démographique dans leur zone d'habitation très dense et de mettre en valeur des terres libres agricoles à l'est du pays, une région sous-peuplée (de Peuls essentiellement) et mal desservie. On sait également que les migrations nettes sont négatives dans le département de Fatick pendant les cinq années précédant le recensement de 1988.³⁴ Depuis lors, les seules informations statistiques récentes et fiables sur la mobilité des populations rurales sénégalaises sont celles issues de l'enquête du REMUAO déjà évoquée à l'échelle nationale. Pour autant, la connaissance des migrations internes au Sénégal reste très fragmentaire,

28 Voir, par exemple, pour l'Inde, Yitchak Haberfeld et al., «Seasonal Migration of Rural Labour in India», in: *Population Research and Policy Review* 18:5 (1999) pp. 473–489.

29 De Haan, *Migration*.

30 L'expression générique «bassin arachidier» recouvre, dans son acception habituelle, les trois grandes régions productrices: Sine-Saloum (Kaolack), Diourbel et Thiès.

31 André Lericollais, *Paysans Sereer: dynamiques agraires et mobilités au Sénégal*, Paris: IRD, 1999.

32 Les navétanes sont des saisonniers agricoles qui travaillent l'arachide en hivernage et rentrent chez eux après la récolte, un mouvement largement encadré par l'administration coloniale. Jean-Paul Dubois, «Les Serer et la question des Terres Neuves au Sénégal», in: *Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines* XII-1 (1975) pp. 81–120.

33 Jean Roch, «Les migrations économiques de saison sèche en bassin arachidier sénégalais», in: *Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines* XII-1 (1975) pp. 59, 55–80.

34 Gilles Pison et al., *Les changements démographiques au Sénégal*, Paris: INED, 1997.

même si d'anciens travaux et enquêtes de l'ORSTOM (Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, désormais IRD, Institut de Recherche pour le Développement) sur les mobilités saisonnières des populations du bassin arachidier ont mis en évidence leur caractère historiquement déterminé par un modèle de subsistance.³⁵

Dans le cas de la région de Niakhar, la mobilité a d'ores et déjà été identifiée comme une réponse fréquente des ménages face à des situations de pauvreté et/ou de vulnérabilité par différentes études: tout d'abord dans le cadre des travaux coordonnés par Lericollais³⁶ qui ont mis en évidence la forte et très ancienne tradition migratoire des populations Serer et leur vulnérabilité croissante dans un contexte climatique de sécheresse,³⁷ puis dans le cadre de l'étude de Adjamagbo, Delaunay, Lévi et Ndiaye qui porte sur des données recueillies entre juin et juillet 2000, auprès de 557 ménages de la zone.³⁸ Plus récemment, Vandermeersch et Naulin,³⁹ à partir des recensements démographiques de 2000 à 2003,⁴⁰ et Roquet mentionnent le motif de migration comme une stratégie parmi d'autres pour faire face à des situations de vulnérabilité de la part des ménages.⁴¹ A la suite de ces travaux qui fondent leurs analyses sur les décennies 1960–2000 dans la zone de Niakhar, on réinterroge ici la pertinence actuelle des stratégies de mobilité en tant que stratégies familiales face à des situations de vulnérabilité.

35 Roch, «Les migrations économiques».

36 Lericollais, *Paysans*.

37 Les précipitations annuelles y ont diminué au fil des ans, passant de 808 mm durant la période 1921–1967 à 520 mm durant la période 1968–1987, pour atteindre 463 mm durant la période 1988–1998. Depuis 1985, les déficits pluviométriques sont moins spectaculaires, mais il n'y a pas eu de retour à la normale. Dominique Roquet, «Partir pour mieux durer: la migration comme réponse à la sécheresse au Sénégal?», in: *Espace, populations, sociétés* 1 (2008) pp. 37–53. En 2007, un déficit pluviométrique a été enregistré dans le département de Fatick aussi bien par rapport à 2006 que par rapport à la normale 1961–1990. La pluviométrie dans la zone de Niakhar en 2005, 2006 et 2007 est parmi les plus faibles des différentes zones du département de Fatick: 487,4 mm de hauteur de pluie en 2005 sur 38 jours; 347,1 mm de hauteur de pluie en 2007 sur seulement 23 jours (Source: Agence nationale de la statistique et de la démographie, *Situation économique et sociale de la région de Fatick*, édition 2007, République du Sénégal: Service régional de la statistique et de la démographie de Fatick, 2008).

38 Agnès Adjamagbo, Valérie Delaunay, Pierre Lévi et Ousmane Ndiaye, «Comment les ménages d'une zone rurale du Sénégal gèrent-ils leurs ressources?», in: *Etudes rurales* 177:1 (2006) pp. 71–90.

39 Céline Vandermeersch et Audrey Naulin, «Sécurité alimentaire des ménages et stratégies alternatives de diversification des sources de revenus en milieu rural: le cas de la zone de Niakhar au Sénégal entre 2000–2003», communication présentée lors du Colloque international à la chaire Quetelet, 28–30 novembre, 2007.

40 Cette petite région rurale fait l'objet depuis 1962 de relevés démographiques en tant qu'observatoire de population appartenant au réseau INDEPTH (*International Network for the Demographic Evaluation of Populations and Their Health*). Malheureusement, nous ne disposons pas des données des différentes vagues récentes du recensement démographique trimestriel.

41 Roquet, «Partir pour mieux durer».

La région de Niakhar: caractéristiques démo-économiques actuelles et mobilité

Présentation des données

Le travail empirique présenté ci-après repose sur des données recueillies auprès de ménages ruraux sénégalais dans la région de Niakhar, dans le département de Fatick. Les données ont été collectées entre janvier et avril 2010 auprès d'un échantillon de 500 cuisines⁴² représentatif de la région,⁴³ à partir d'un protocole d'enquête d'observation des mobilités à différentes échelles temporelles.⁴⁴

Afin d'éviter des biais dans l'analyse, l'enquête menée à Niakhar s'intéresse aux déplacements d'individus résidents dans la cuisine, soit présents soit absents lors du passage de l'enquête. Leur mobilité et leur(s) activité(s) sont appréhendées sur un calendrier rétrospectif annuel, afin d'enregistrer leurs déplacements et emplois temporaires, et d'un point de vue biographique (non traité dans cette analyse). Compte tenu de la très grande taille des cuisines, la mobilité et l'emploi à ces deux échelles de temps ne sont renseignés que pour une partie seulement des membres des cuisines qui sont tirés au sort parmi les individus âgés de plus de 12 ans, dont la cuisine enquêtée est la résidence principale ou qui ont passé au moins 30 jours consécutifs ou non dans la cuisine au cours de l'année qui précède le passage des enquêteurs.

Caractéristiques démo-économiques des personnes interrogées

L'échantillon total compte 6501 individus après apurement, dont 48,7% d'hommes et 51,3% de femmes. La population enquêtée est caractérisée par un âge moyen de 22 ans, et un âge médian de 17 ans. La composition par classes d'âge est indiquée dans le tableau 1.

42 Une concession peut compter plusieurs cuisines constituées de membres sous l'autorité d'un chef de cuisine et auxquelles sont rattachés les champs de culture afin d'en nourrir les membres.

43 Dans l'analyse empirique qui suit, l'absence de pondération n'est *a priori* pas gênante au niveau de la représentativité des 500 cuisines car ces dernières ont été tirées aléatoirement dans toute la zone de recensement démographique de Niakhar. En revanche, compte tenu d'un mode de tirage aléatoire particulier des individus interrogés sur leur mobilité, leur activité et leur parcours biographique, le niveau individuel non pondéré n'est pas représentatif de la zone. Notons toutefois que l'analyse présentée ici n'a pas pour objectif de rechercher une quelconque validité externe mais plutôt d'illustrer, sur une petite zone géographique, la problématique des mobilités internes.

44 Le protocole d'enquête est issu du travail des membres de l'ancienne UR 106 de l'IRD sur différentes capitales latino-américaines dans le cadre du projet ANR – METAL. Des enquêtes africaines similaires ont été menées dans des capitales (Niamey en 2008; Ouagadougou en 2007 et 2009) et des zones rurales (Tahoua au Niger en 2008 et Nouna au Burkina Faso en 2008) dans le cadre du projet ANR SUDS I – MOBOUA.

Classe d'âge	0–11 ans	12–19 ans	20–29 ans	30–39 ans	40–49 ans	50–59 ans	60 ans et +
Proportion	37.4%	17.6%	17.0%	10.3%	6.0%	5.2%	6.5%

Tableau 1. Répartition de la population par classes d'âge.

Source: Enquête OCM Niakhar 2010, nos propres calculs.

Nous avons donc une population très jeune, composée à 70% d'individus de moins de 30 ans. La taille moyenne des cuisines est de 16,4 individus, avec un écart type de 7,7. La composition des cuisines va de l'individu seul à des ménages très larges (11 cuisines de 30 à 40 personnes). L'échantillon total est composé à 95% d'individus sérères; seuls 1,4% sont Wolofs ou Pulars, les autres ethnies captées par la langue maternelle, quand elle est renseignée, étant très marginales. On note que 70,2% des individus sont nés dans le village où ils sont enquêtés, dont 64,5% dans la même concession; 1,5% sont nés à Dakar, 8,5% dans un autre département sénégalais, 16,5% dans un autre village de la zone de Niakhar ou dans le bourg de Niakhar même. Aucun des individus n'est né hors du Sénégal, bien que le codage des lieux prévoie cette possibilité, mais nous n'avons pas de renseignements pour 3,25% de l'échantillon: les non-natifs du Sénégal peuvent faire partie de ces données manquantes.

La majorité (87%) des individus de l'échantillon sont des résidents habituels des cuisines enquêtées et présents lors de l'enquête. Seules 53 personnes sont des résidents habituels mais absents lors du passage de l'enquête. Parmi les résidents temporaires des cuisines (7,6% de l'échantillon), seules 29 personnes sont présentes lors de l'enquête; autrement dit, la *quasi*-totalité des résidents temporaires sont «en mobilité» lors du passage de l'enquête. Pour résumer, presque 8% de l'échantillon des 6501 individus recensés dans les cuisines, résidents habituels ou temporaires, sont en mobilité durant l'enquête. C'est entre 12 et 29 ans que l'on recense 57% des résidents temporaires absents. Enfin, 17% des 20–29 ans et 7,8% des 12–19 ans sont absents lors de l'enquête, qu'ils soient résidents temporaires ou habituels de la cuisine (cf. figure 2).

Les femmes ne sont pas moins absentes que les hommes, mais elles le sont à des âges un peu décalés: elles sont plus nombreuses à être absentes entre 15 et 25 ans que les hommes mais ces derniers sont plus souvent absents entre 30 et 49 ans.

Les autres caractéristiques démographiques des individus enquêtés ne sont présentées que pour les individus tirés au sort pour répondre aux modules sur la mobilité annuelle des personnes, leur activité et l'enquête biographique, soit 1788 individus. On distingue systématiquement les individus mobiles des individus non mobiles sur l'année écoulée (cf. tableau 2): une personne est considérée comme mobile dès lors qu'elle effectue au moins un séjour de plus d'un mois en dehors de

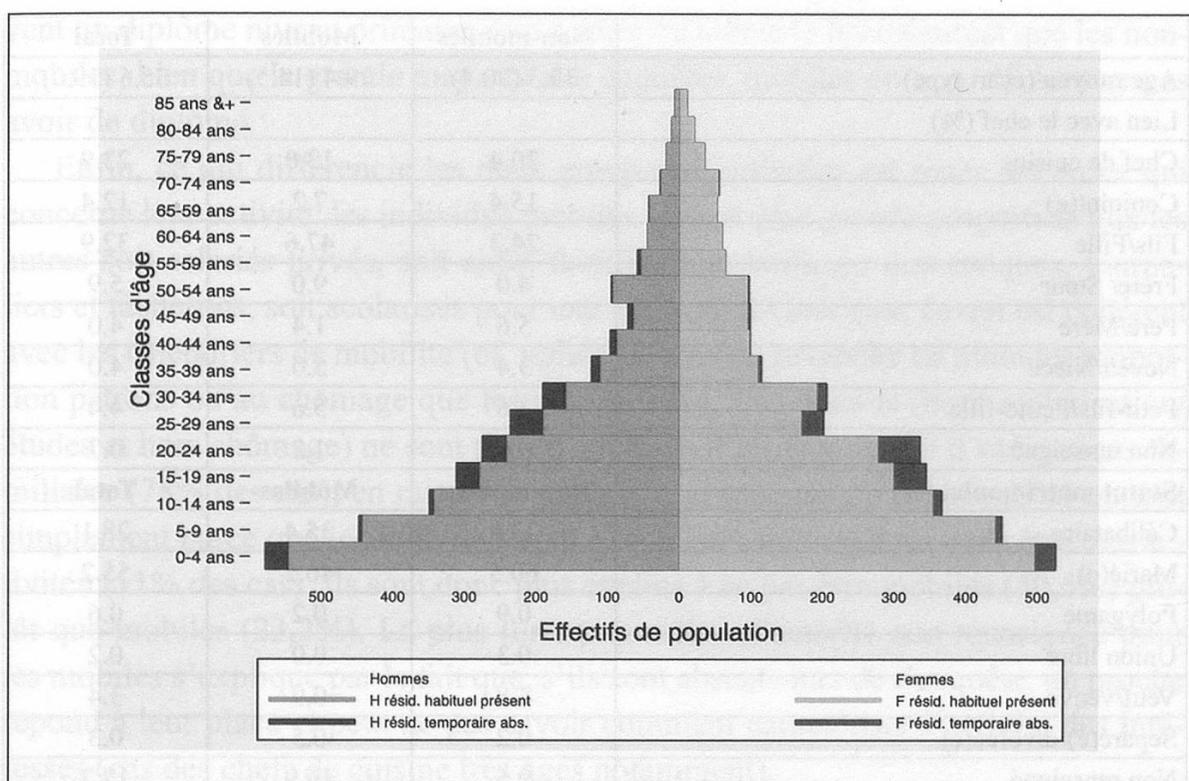


Figure 2. Pyramide des âges des résidents présents et absents lors de l'enquête.

Source: Enquête OCM Niakhar 2010, nos propres calculs.

son domicile principal.⁴⁵ Selon ce critère très simple, 37% des 1788 individus du module annuel sont mobiles.

A la lecture du tableau 2, on remarque un écart d'âge moyen de dix ans entre les personnes mobiles et celles qui ne le sont pas. Ce sont surtout les fils et les filles des chefs de cuisine qui partent temporairement de la cuisine (dans 47,6% des cas) tandis que les chefs de cuisine et leur(s) conjoint(es) y restent majoritairement toute l'année (45,8% des cas); parmi eux, celles et ceux qui sont mobiles (20,2%) sont plutôt des chefs ou conjoint(e)s jeunes. Les petits enfants des chefs ainsi que les frères et sœurs sont également plus représentés dans la catégorie des mobiles. Ces observations sont cohérentes avec le fait que les mobiles sont plus souvent célibataires que les non-mobiles, et moins souvent mariés.

Les personnes mobiles sont plus fréquemment scolarisées au moment de l'enquête que les non-mobiles (26,2% contre 19%), et moins nombreuses à ne jamais avoir été à l'école (44,4% contre 62,9%); de la même manière, elles ont plus sou-

45 La prise en compte de déplacements de moins d'un mois a été écartée de l'analyse car il s'agit plus de visites (à la famille, aux amis) que de mobilité à caractère professionnel ou pour recherche de revenus. Ils représentent 6,3% des épisodes de mobilité, sont plus souvent le fait des hommes et ne se répètent que dans moins d'un déplacement sur quatre.

	Non-mobiles	Mobiles	Total
Age moyen (écart type)	39.3 (20.4)	29.4 (14.5)	35.6 (19.0)
Lien avec le chef (%)			
Chef de cuisine	30.4	13.0	23.9
Conjoint(e)	15.4	7.2	12.4
Fils/Fille	24.3	47.6	32.9
Frère/ Sœur	4.0	9.0	5.9
Père/Mère	5.6	1.4	4.0
Neveu/Nièce	3.4	5.0	4.0
Petit-fils/Petite-fille	3.6	5.6	4.4
Non renseigné	0.4	1.2	0.7
Statut matrimonial (%)	Non-mobiles	Mobiles	Total
Célibataire	23.8	35.4	28.1
Marié(e)	60.5	46.2	55.2
Polygame	0.9	0.2	0.6
Union libre	0.3	0.0	0.2
Veuf/veuve	4.8	0.9	3.4
Séparé(e)/divorcé(e)	0.2	0.5	0.3
Non renseigné	9.5	16.9	12.2
Statut de scolarisation (%)			
Actuellement scolarisé(e)	19.0	26.2	21.7
Non scolarisé(e)	16.1	28.2	20.6
Jamais scolarisé(e)	62.9	44.4	56.0
Non renseigné	2.0	1.2	1.7
Diplôme le plus élevé (%)			
Aucun	87.8	77.7	84.1
CFEE	10.3	16.4	12.6
BEPC/BEP/BFEM/DFEM	1.2	2.7	1.8
Baccalauréat	0.4	2.4	1.1
Diplôme Universitaire	0.2	0.8	0.4
Type d'occupation (%)			
Salarié public	0.4	1.5	0.8
Salarié privé	0.8	16.7	6.7
Employeur, patron, indépendant	10.0	7.4	9.0
Aide fam./travaux dom., apprenti	4.2	5.6	4.7
Journalier/tâcheron	2.1	7.4	4.1
Inactif études	19.7	23.6	21.1
Inactif autres	40.4	23.2	34.0
Actif chômage	17.2	4.8	12.6
Activité non renseignée	5.2	9.8	6.9
Nombre d'observations	1 124	664	1788

Tableau 2. Caractéristiques des individus enquêtés sur leur mobilité annuelle.

Source: Enquête OCM Niakhar 2010, nos propres calculs.

vent un diplôme niveau primaire, secondaire ou même le baccalauréat que les non-mobiles, bien que la grande majorité des enquêtés, mobiles ou non, déclare ne pas avoir de diplôme.

Enfin, ce qui différencie les deux groupes d'individus est assez net en ce qui concerne leur activité: les individus mobiles sont en plus grande proportion que les autres soit salariés privés, soit aides familiaux, travailleurs domestiques, journaliers et tâcherons, soit scolarisés pour une majorité d'entre eux, ce qui est cohérent avec les calendriers de mobilité (cf. *infra*). Ils sont en revanche en moindre proportion patrons ou au chômage que les non-mobiles. Les inactifs (hors scolarisation/études et hors chômage) ne sont pas en situation d'emploi du fait d'obligations familiales (78% des cas), en raison de maladies, grossesses ou congés (6%) ou tout simplement parce que les individus sont trop jeunes ou trop âgés pour être «en activité» (11% des cas). Ils sont donc plus enclins à ne pas être mobiles (40,4%) plutôt que mobiles (23,2%). La plus forte proportion d'activité non renseignée pour les mobiles s'explique par le fait que, s'ils sont absents lors de l'enquête, un proche répond à leur place et peut ne pas savoir comment caractériser l'activité des intéressés (cas des chefs de cuisine très âgés notamment).

Mobilités rétrospectives annuelles: destinations, motifs et calendrier

Les mobilités des habitants de la zone de Niakhar sont à destination de Dakar dans 62% des cas en moyenne (29,5% pour les hommes, 32,5% pour les femmes). Les petites agglomérations des départements voisins sont aussi des destinations privilégiées (27,4% des cas), particulièrement par les hommes: 11,6% des déplacements à Mbour, 5% à Fatick, 3,6% à Kaolack, plus de 2% à Niakhar-bourg, de même qu'à Tambacounda et Linguère. Les personnes mobiles se déplacent également dans les autres villages de la zone de Niakhar (4,5% des cas), dans le même village (1,6%) pour les femmes essentiellement ou très marginalement dans un pays étranger africain (8 hommes et 1 femme uniquement).

Dans plus d'un cas sur deux, les déplacements se font pour des emplois ou des recherches d'emplois, dans l'agriculture (19,5% des cas pour les hommes, 6,5% pour les femmes) ou les services (15,7% des cas pour les femmes, 5,5% pour les hommes). Les déplacements concernent aussi tous les autres secteurs dans de moindres proportions: 1,8% des déplacements des femmes pour des emplois dans l'éducation ou la santé, 1,5% dans le commerce (contre 2,7% et 9,2% pour les hommes, respectivement). Les déménagements représentent 19% des motifs, les visites et congés 13%, les études 7,5%. Notons que cette distribution assez éclatée des motifs de déplacements peut s'expliquer par le fait que ces derniers peuvent être courts (un mois au moins) et que les individus peuvent avoir déclaré s'être

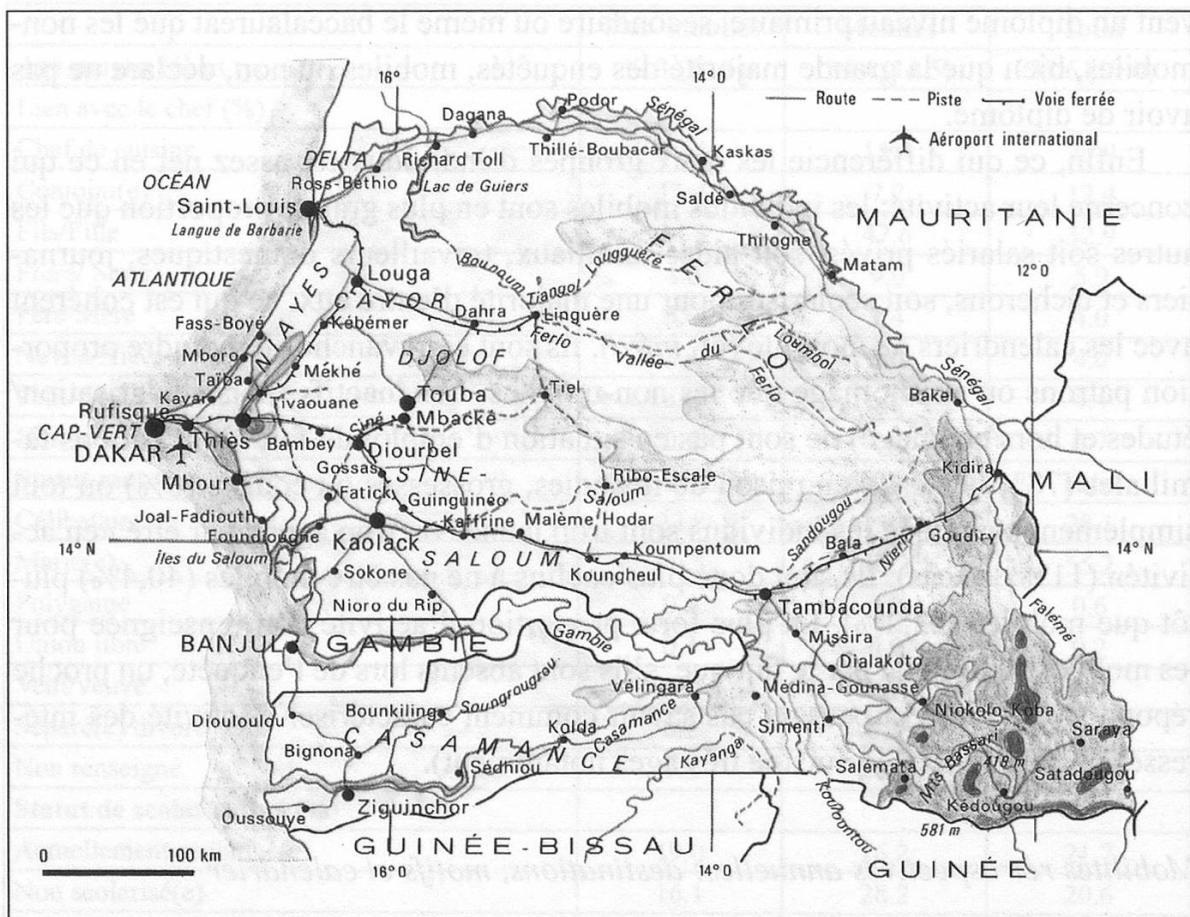


Figure 3. Carte des principaux axes de déplacements.

Source: Atlas Jeune Afrique du continent africain, éditions du Jaguar, 1993.

déplacés plusieurs fois dans l'année écoulée, pour des motifs potentiellement différents.

Lorsque les individus se déplacent à Dakar, c'est pour un motif relatif au travail dans 62% des cas: ils trouvent majoritairement des emplois de salariés privés (53,6% au total, 70% des femmes), mais également des emplois journaliers (12,5% au total, 4% pour les femmes), d'indépendants (7,5% au total, 1,8% pour les femmes) ou d'aides familiaux (2,4%). Les individus se déplacent à Dakar également pour les études (5,2% au total, 3,5% pour les femmes) ou des périodes d'inactivité diverses pour 10,3% des déplacements (12% pour les femmes). Les secteurs d'activité connus concernés sont surtout les services et le commerce (31% au total, 43,6% pour les femmes). Les obligations familiales motivent également 6% des déplacements (9,4% pour les femmes).

Notons enfin que les femmes sont tout aussi mobiles que les hommes, mais sur des durées plus courtes en moyenne: respectivement 2 mois avec un écart

type de 3,5 contre 2,5 mois avec un écart type de 4. Elles sont pourtant plus nombreuses que les hommes à s'absenter sur 3, 4 ou 10 mois mais moins nombreuses sur des séjours hors du logement principal de très longue durée (sur 11 mois). 30% des individus mobiles mentionnent qu'il s'agit de déplacements régulièrement effectués durant l'année (au moins une fois par an durant les trois dernières années).

Le calendrier annuel par classes d'âge met en évidence la forte mobilité des jeunes entre 12–19 ans qui partent de la zone entre octobre et avril pendant la saison sèche, et reviennent massivement dans la zone de juin à septembre. Les jeunes adultes (20–29 ans) sont globalement les plus présents dans la zone durant toute l'année, bien qu'ils partent entre juin – après la mise en culture des nouvelles récoltes – et novembre, juste avant les récoltes. Les plus âgés (30–39 ans et 40 ans et plus), moins nombreux en général, sont également moins mobiles, mais quand ils le sont, leur calendrier de mobilité est le même que celui des 20–29 ans. Ces mouvements saisonniers correspondent aux calendriers scolaire et agricole.

A la recherche des déterminants de la mobilité

On distingue classiquement deux types de facteurs explicatifs des mobilités: (i) les facteurs d'attraction (*pull factors*) qui caractérisent les zones de destination autrement que par des considérations de productivité et de demande de travail (opportunités d'emploi, salaires, réseau social en milieu urbain, accès aux services, conditions d'existence, transport et/ou distance avec la zone d'origine, accès des personnes aux ressources, environnement (institutionnel, politique, de marché) et (ii) les facteurs de répulsion (*push factors*): rareté de la terre, prix agricoles, valeur ajoutée tirée de l'agriculture, salaires réels, etc.

Quelle est la part de ces deux types de facteurs dans l'explication de la mobilité des individus? Le travail de Bigsten sur le Kenya montre que les «pull» facteurs sont plus importants que les «push» facteurs.⁴⁶ Le développement rural ne suffit pas à contenir la migration: bien que cette idée paraisse à première vue une hypothèse raisonnable, peu d'études empiriques vont dans ce sens et les résultats sont pour le moins mitigés. Beauchemin et Schoumaker présentent des résultats contrastés sur le Burkina Faso: alors que la présence d'opportunités économiques non agricoles (un marché, une grosse entreprise) encourage les gens à rester dans leur lieu de vie d'origine, l'existence d'opportunités d'emplois agricoles et la disponibilité d'aménités publiques en milieu rural tend à encourager la migration

46 Arne Bigsten, «The Circular Migration of Smallholders in Kenya», in: *Journal of African Economies* 5:1 (1996) pp. 1–20.

vers les centres urbains.⁴⁷ L'étude de Konseiga au Burkina Faso confirme le poids déterminant des différentiels de revenus dans la décision des migrants de se déplacer temporairement, mais non localement, vers la Côte d'Ivoire en 2002. Celle de Beauchemin sur la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso confirme la baisse des différentiels de revenus entre villes et campagnes et la moindre attractivité des villes, tant structurellement que conjoncturellement, durant la crise des années 1980–1990. L'étude de De Vreyer, Gubert et Roubaud met également en évidence l'importance des différentiels de gains potentiels dans les choix de destination parmi les capitales ouest-africaines.⁴⁸

Pour résumer, il apparaît que les auteurs se sont plus souvent penchés sur les facteurs «pull» que sur les caractéristiques «push» des régions de départ, a fortiori des régions rurales. Les études empiriques connues esquisSENT une image très diverse des raisons des départs des zones rurales. Il en ressort en tout cas une absence de consensus sur les déterminants de la mobilité de personnes des milieux ruraux, de même que sur l'ampleur et les impacts économiques de la mobilité. Les auteurs soulignent souvent le fait que les études de régions particulières sont encore trop rares.

Etude empirique sur la région de Niakhar: exploration des relations de la vulnérabilité alimentaire et des réseaux sociaux avec la mobilité individuelle

La recherche des déterminants de la mobilité prend en compte dans un premier temps (cf. tableau 3 en annexe 1, modèles 1 et 2) les caractéristiques individuelles et la structure démographique des cuisines (statut de résidence des membres recensés). De plus, dans le contexte de la zone de Niakhar décrit précédemment, l'étude de la vulnérabilité alimentaire des ménages apparaît incontournable. «Cette dernière s'organise autour des notions d'exposition, de sensibilité et de réactivité (encore parfois appelée résilience) différenciées face à des risques (d'insécurité alimentaire et de malnutrition) par la mobilisation de ressources physiologiques, économiques, sociales ou éco-géographiques.»⁴⁹

47 Cris Beauchemin et Bruno Schoumaker, «Migration to Cities in Burkina Faso: Does the Level of Development in Sending Areas Matter?», in: *World Development* 33:7 (2005) pp. 1129–1152. A noter que de tels résultats a priori contre-intuitifs peuvent avoir des explications logiques que nous ne développons pas ici; il peut également s'agir de problèmes d'endogénéité mentionnés mais non traités par les auteurs.

48 Konseiga, «Household», Beauchemin, «Pour une relecture», et Philippe de Vreyer, Flore Gubert et François Roubaud, «Migration, Self-Selection and Returns to Education in the WAEMU», in: *Journal of African Economies* 19:1 (2010) pp. 52–87.

49 Pierre Janin, «La vulnérabilité alimentaire des Sahéliens: concepts, échelles et enseignements d'une recherche de terrain», in: *L'Espace géographique* 4 (2006) pp. 355–366. L'auteur s'appuie sur une définition largement acceptée issue de la publication de la Banque mondiale «Aider les pauvres à gérer les risques», in: *Rapport mondial sur le développement dans le monde 2000–2001*, Washington: Banque mondiale, 2001, pp. 157–188.

Or, «dans une région où les conditions naturelles et économiques se détériorent, la sécurité alimentaire des ménages ne repose pas exclusivement sur la production agricole. Elle dépend aussi de la manière dont les ménages parviennent à rassembler les ressources nécessaires ou parviennent à réduire leurs besoins.»⁵⁰ Ainsi, comme le précise Janin, «le risque alimentaire peut se définir par les difficultés à s'approvisionner, en temps opportun et à moindre coût, selon des critères de quantité et de qualité établis, dans le respect des spécificités locales. (...) C'est pourquoi, il convient d'adopter une approche assez large – des facteurs de production alimentaire aux modes marchands et non marchands de l'accessibilité, en passant par les formes complexes de gestion et de redistribution des denrées.»⁵¹

Suivant cette approche et afin d'appréhender cette complexité, un indicateur synthétique de vulnérabilité des cuisines dont la construction est explicitée en annexe 2 a été construit sur la base des renseignements collectés à propos des ressources alimentaires dont les cuisines ont disposé durant différentes échelles de temps: début et fin d'utilisation des récoltes de céréales (petit mil, sorgho, mil tardif) en 2008 et en 2009 pour déterminer les durées de soudure alimentaire; achats, ventes, dons, emprunts, aides alimentaires reçues durant les 12 derniers mois précédant l'enquête (soit entre janvier 2009 et avril 2010); taille et composition actuelles du cheptel.

La taille de la fratrie et le réseau social des individus sont pris en compte dans un second temps (cf. tableau 3 en annexe 1, modèles 3 et 4). On estime donc quatre modèles distincts⁵² de la probabilité d'être mobile plus d'un mois dans l'année, au moins une fois.

Les caractéristiques individuelles et de la cuisine sont présentes en tant que variables de contrôle. Dans les deux premiers modèles qui ne prennent en compte que ces variables, les femmes ont une probabilité plus forte que les hommes d'être mobiles. Ce résultat est sans doute le fait de femmes non mariées (ou dont on ne connaît pas précisément le statut marital) car le fait d'être conjoint(e) du chef de cuisine joue dans le sens contraire. L'effet de l'âge sur la probabilité de mobilité est de forme quadratique, en forme de cloche. Sont plus susceptibles d'être mobiles les fils et filles du chef, ses frères et sœurs, petits-fils et petites-filles et de manière moins significative ses neveux et nièces qui vivent dans la même cuisine. Le fait d'être veuf ou veuve, chrétien(ne) plutôt que musulman(e) joue faiblement à la baisse sur la probabilité d'être mobile. L'absence de scolarisation durant la vie ne favorise pas la mobilité; *a contrario*, le fait d'avoir obtenu le baccalauréat favorise

50 Adjamagbo et al., «Comment», p. 78.

51 Janin, «La vulnérabilité», p. 356.

52 Le modèle 3 est également estimé en Moindres Carrés Ordinaires à des fins de test de robustesse des résultats.

fortement la mobilité. Concernant l'activité professionnelle, le fait d'être inactif, que ce soit pour les études, momentanément en raison de chômage, d'inactivité saisonnière ou pour une autre raison non précisée, ainsi que le fait d'être indépendant, joue négativement sur la probabilité d'être mobile par rapport au fait d'être salarié du secteur public. Sans surprise, le fait que la cuisine enquêtée ne soit pas le domicile principal de la personne augmente fortement sa probabilité d'être mobile. Enfin, le fait d'être natif d'un autre département (excepté à Dakar qui n'est jamais une modalité significative) favorise la mobilité.

Deux caractéristiques de la cuisine ressortent de ces premières analyses (modèles 1 et 2): (i) le score de vulnérabilité en termes alimentaires est corrélé positivement et significativement à la probabilité d'être mobile dans le modèle 2; (ii) la composition familiale des différents statuts de résidence montre que l'absence lors de l'enquête de résidents temporaires désincite à la mobilité, de manière très significative. Cela peut s'expliquer par le fait que plusieurs membres de la même cuisine ne s'absentent pas simultanément: quand l'un d'eux est d'ores et déjà absent, les autres restent dans la cuisine comme force de travail par exemple.

Le réseau social est considéré comme une ressource que l'individu peut utiliser pour son propre bénéfice. Pour ce travail, nous avons privilégié les liens forts, entretenus dans la famille, dans le voisinage, avec les amis, qui renvoient à la notion de capital social interne (*bonding social capital*).⁵³ Pour en appréhender un aspect important, nous avons d'abord pris en compte la taille de la fratrie et construit un indicateur de sa dispersion géographique selon le lieu de résidence des membres de la fratrie de l'individu interrogé. Cet indicateur précise si ces derniers sont concentrés en totalité dans une échelle géographique (même cuisine, même village, zone de Niakhar, Dakar, autres départements, étranger) ou s'ils sont à plus de 50% dans une échelle géographique particulière. Dans le modèle 3 correspondant, on note que la taille de la fratrie n'a pas d'effet significatif sur la probabilité d'être mobile; par contre, il y a deux modalités de dispersion qui donnent des résultats significatifs: le signe est négatif et significatif si la fratrie est concentrée dans la zone de Niakhar (50% de ses membres et plus) et si elle est concentrée à 100% dans d'autres départements, Dakar étant exclu. Dans ce dernier cas de figure où la fratrie est très concentrée en dehors de la zone de Niakhar, mais non présente à Dakar, l'absence d'incitation à la mobilité peut s'expliquer s'il s'agit de femmes mariées qui vivent en dehors de leur région natale avec la famille de leur mari. Cela pourrait expliquer le fait que le sexe n'est plus significatif avec la prise en compte de la dispersion de la fratrie. Enfin, l'ajout dans le modèle 4 de l'indicateur de réseau so-

53 Robert D. Putnam avec Robert Leonardi et Raffaella Y. Nanetti, *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton: Princeton University Press, 1993.

cial dont la composition est décrite en annexe 3 n'est pas concluant: le score de réseau social n'est pas significatif.⁵⁴

Aussi, nous retenons finalement le modèle 3 comme étant le plus pertinent.⁵⁵ Par rapport au modèle 2 composé des variables de contrôle seulement, la prise en compte de la fratrie et de sa dispersion géographique modifie quelque peu les résultats: le fait d'être natif d'un autre village de la zone de Niakhar devient significatif et favorise la mobilité; le score de vulnérabilité joue plus fortement sur la mobilité, de même que le statut de scolarisation. Toutes les modalités relatives au statut d'emploi deviennent significatives et moins favorables à la mobilité par rapport à l'appartenance au secteur public; la situation la plus défavorable pour la mobilité est celle des indépendants, agriculteurs ou non. Par contre, le diplôme ne joue plus significativement, de même que l'âge, le sexe, le fait d'être dans son domicile principal ou non lors du passage de l'enquête, la structure de la cuisine, le statut matrimonial. Des recherches plus avancées, prenant en compte notamment (*i*) les problèmes d'endogénéité sous-jacents à ces modèles et (*ii*) davantage de caractéristiques économiques des localités d'origine (présence de biens publics par exemple) sont nécessaires pour identifier les déterminants robustes de la mobilité géographique des personnes à l'intérieur du pays.

Remarques conclusives

Il ressort de cette étude que les habitants de la zone de Niakhar restent très mobiles durant l'année, particulièrement les classes d'âge jeunes. Les femmes sont tout aussi mobiles que les hommes, mais à des âges plus jeunes encore. Comme eux, elles se déplacent très majoritairement pour des motifs d'emploi, dans le secteur des services et du commerce plus encore que les hommes.

En dehors des caractéristiques familiales et individuelles, parmi les deux déterminants de la mobilité que nous voulions mettre en évidence dans cette analyse, seule la vulnérabilité alimentaire des ménages joue positivement et de manière très significative; la possibilité de mobiliser un réseau social n'a pas d'effet positivement significatif sur la mobilité annuelle des individus enquêtés, pas plus que la taille de la fratrie prise isolément. En revanche, la situation géographique de la fratrie semble être un déterminant de la mobilité.

54 Plusieurs spécifications de cet indicateur de réseau social ont été testées; aucune n'est significativement corrélée avec la probabilité d'être mobile.

55 Ces résultats peu concluants sur la dispersion de la fratrie et le réseau social en tant que déterminants de la mobilité peuvent être expliqués par des problèmes d'endogénéité non traités à ce stade de la recherche.

Les ménages serer, traditionnellement très mobiles, sont donc désormais très largement multilocalisés au sein du Sénégal, du moins une partie de l'année, et cela au moins en partie pour faire face à des situations de vulnérabilité alimentaire dans une région qui subit des conditions climatiques extrêmes de sécheresse. La capitale, Dakar, reste la destination principale de ces déplacements intra-annuels qui sont principalement motivés par une recherche d'emplois, soit ponctuels quand les obligations familiales relatives aux cultures agricoles ont été remplies, soit plus durables en termes d'insertion en milieu urbain. Les mobilités dans les autres régions du Sénégal sont également importantes alors que celles dans les pays étrangers, dans et en dehors du continent africain, semblent être une exception pour ces ménages ruraux.

Il n'en reste pas moins que ces résultats ne répondent que très partiellement aux manques pointés dans la littérature recensée sur les mobilités. La mobilité des personnes est un phénomène démographique complexe dans lequel le rôle des femmes reste encore en grande partie à étudier. En particulier en zone rurale, du fait des migrations saisonnières d'une partie des effectifs masculins en âge de travailler, une féminisation croissante de l'agriculture est avérée dans certaines études de cas⁵⁶ et doit être davantage étudiée. On ignore encore largement le coût d'opportunité total de la migration hors de l'agriculture d'une partie des hommes qui compensent, parfois partiellement seulement, le «manque à gagner agricole» par un revenu urbain; la réponse du marché du travail rural à la migration est encore largement sous-étudiée, même dans des régions à très forte tradition migratoire.

D'autre part, ces résultats préliminaires ne font qu'illustrer la problématique des mobilités sur une petite région sahélienne, sur un temps court d'une année. L'analyse des mobilités à travers la prise en compte des biographies pourrait s'avérer plus riche d'enseignements sur les évolutions qui ont eu lieu dans la région avec les jeunes générations par rapport à leurs aînés.

56 En Côte d'Ivoire notamment, voir Thomas J. Bassett, «Migration et féminisation de l'agriculture dans le nord de la Côte d'Ivoire», in: *Les spectres de Malthus: déséquilibres alimentaires, déséquilibres démographiques*, dir. par Francis Gendreau, Claude Meillassoux, Bernard Schlemmer et Martin Verlet, Paris: EDI, ORSTOM, CEPED, 1991, pp. 219–245; et Rosalind David, *Changing Places: Women, Resource Management and Migration in the Sahel: case studies from Senegal, Burkina Faso, Mali and Sudan*, London: SOS Sahel International, 1995.

Annexe 1. Tableau n° 3: Estimation de la probabilité d'être mobile (probit) et Moindres Carrés Ordinaires

Effets marginaux; écart-types entre parenthèses; *** $p<0.01$, ** $p<0.05$, * $p<0.1$

Annexe 2. Analyse en Composantes Multiples (ACM) pour la construction d'un indicateur synthétique de vulnérabilité alimentaire des cuisines

La première dimension capte 23,7% de l'inertie totale tandis que la seconde dimension en capte 9,13%. A l'examen du sens des coordonnées des différentes variables, le premier axe dessine assez clairement une distinction entre des ménages plutôt vulnérables et des ménages mieux dotés à la fois en capital sur pied et en termes de disponibilités alimentaires. Les premiers connaissent des périodes de soudure plus ou moins longues (entre 1 et 31 mois) en 2008 et/ou en 2009, ne vendent pas leur récolte, n'achètent pas de céréales dans l'année ou peu (moins de 100 kg), ne font pas de dons ni d'emprunts alimentaires, ne sont pas ou sont peu aidés (1 à 2 aides par an) et ne disposent que de très peu de bétail, uniquement composé de porcs et de volailles. Les plus aisés, en revanche, ne connaissent pas de période de soudure, ou seulement une soudure sur les deux années, vendent une partie de leur récolte bien que les ventes soient très marginales (4,4% de l'échantillon, soit 22 cuisines seulement), achètent des céréales pendant l'année (plus de 100 kg), font des dons (de 1 à 350 kg) et empruntent des céréales (de 1 à 150 kg mais sur 7% de l'échantillon uniquement), reçoivent des aides alimentaires (plus de 100 kg)¹ et possèdent du bétail (au moins un bovin et/ou un ovin et/ou une chèvre et/ou un cheval ou âne et plusieurs porcs ou volailles).

La médiane du score de vulnérabilité ainsi construit se situe à -0,09, soit très proche de zéro. Cela signifie que la moitié des cuisines enquêtées n'est pas vulnérable du point de vue de l'ensemble des indicateurs alimentaires combinés et que l'autre moitié des ménages l'est. La vulnérabilité est plus le fait de grandes cuisines dont la taille moyenne est de plus de 18 personnes, tandis que les cuisines identifiées comme non vulnérables ont une taille moyenne (14 personnes) inférieure à la moyenne globale (16,4 personnes). Enfin, notons que les cuisines vulnérables comptent à la fois plus de résidents temporaires absents (1,5 personne en moyenne) et plus de résidents habituels présents (16,1 personnes) que les cuisines non vulnérables (respectivement 1 et 11,8 personnes en moyenne); cela est cohérent avec le fait que les cuisines vulnérables sont plus grandes en moyenne que les autres.²

1 Ce résultat peut paraître *a priori* paradoxal mais n'est en réalité pas en contradiction avec des études empiriques qui montrent que ce ne sont pas les plus vulnérables ou les plus pauvres qui reçoivent des aides alimentaires, soit parce que les ménages récipiendaires sont mieux informés que les autres sur les aides possibles, soit en raison de leur plus grand réseau social, soit parce que se sont produites des erreurs de ciblage des aides.

2 Les régressions effectuées sur le score de vulnérabilité donnent toujours un coefficient positif et très significatif de la taille des cuisines sur le score ou la probabilité d'être vulnérable ou non (coefficient égal à 0,06).

Annexe 3. Analyse en Composantes Multiples (ACM) pour la construction d'un indicateur synthétique de réseau social

Un indicateur synthétique a été construit à partir d'une ACM sur un échantillon de 5800 personnes mentionnées comme faisant partie du réseau social des individus interrogés et dont on connaît des caractéristiques pertinentes. La méthode de construction de l'indicateur de réseau social s'inspire du travail de Nordman et Pasquier-Doumer à partir de l'enquête assez similaire effectuée à Ouagadougou en 2009.¹ Le score de réseau social est construit à partir des éléments suivants: indicateur de la proportion d'hommes et de femmes; indicateur de la proportion de travailleurs du secteur agricole et des autres secteurs; classe d'âge moyen du réseau; taille du réseau; taille de la fratrie; indicateur de concentration des contacts réguliers avec la fratrie ou avec les autres membres du réseau; dispersion géographique de la fratrie; nombre d'années d'études maximales dans la fratrie; part des actifs dans la fratrie; variable indiquant si au moins un membre de la fratrie est dans une entreprise, publique ou non.

Chaque personne du réseau social est caractérisée par un contact régulier avec l'interrogé, ayant eu lieu au moins trois fois au cours de l'année passée, quelque soit le moyen de communication. 42% des personnes avec lesquelles l'interrogé a eu des contacts réguliers sont membres de la fratrie. 73% des personnes interrogées ont eu en majorité des contacts réguliers avec leur fratrie; les autres individus ont eu plutôt des contacts avec les autres membres du réseau. La taille moyenne des réseaux est de 7,7 personnes, avec un écart type de 2,7 et la taille médiane est de 7. La composition des réseaux va de l'individu seul à des réseaux assez larges (28 individus ont un réseau égal ou supérieur à 13 personnes). La population du réseau dont on connaît l'activité est à 60,4% dans le secteur agricole. Elle est composée en grande partie (47,1%) par la fratrie. Les parents en représentent 22,4%, les fils et filles 8,7%, le reste de la famille plus de 14%.

La première dimension capte 34,6% de l'inertie totale tandis que la seconde dimension en capte 11,1%. A l'examen du sens des coordonnées des différentes variables, le premier axe dessine assez clairement une distinction entre des individus ayant un réseau plutôt important et des individus à faible réseau. Les premiers ont un réseau composé de 8 à 20 personnes et plus, dont beaucoup sont de la fratrie. Ils ont au moins 5 membres dans leur fratrie, avec laquelle ils ont le plus de contacts réguliers. Le réseau est jeune, de 0 à 39 ans, composé en majorité de femmes, qui

1 Christophe J. Nordman et Laure Pasquier-Doumer L., «Transitions and Occupational Changes in a West African Urban Labour Market: The Role of Social Network», communication présentée à la 25th Anniversary Conference 2011, Centre for the Study of African Economies at Oxford University, 20–22 mai, 2011.

travaillent plus dans d'autres secteurs de l'économie que dans l'agriculture. Beaucoup de membres de la fratrie ont reçu une éducation, au moins un membre travaille dans une entreprise publique. Enfin, le réseau est soit assez dispersé, soit concentré dans la cuisine (ce dernier cas de figure pouvant être le signe d'une certaine aisance et/ou d'une forte entraide au sein de la cuisine). Les seconds ont donc un plus petit réseau constitué de 1 à 7 personnes, avec une moindre fratrie (entre 1 et 4 frères et sœurs). Le réseau est agricole, à majorité masculine et est relativement âgé (40 ans à 60 ans et plus), ce qui explique en partie qu'il soit peu éduqué en moyenne. Mais ses membres sont très actifs; entre 76% et 100% des membres du réseau ont une activité. Enfin, l'individu a plus de contact régulier avec les autres membres du réseau qu'avec sa fratrie.